

L'initiative Crédits du Vivant a pour objectif de massifier les financements privés pour soutenir la transition du modèle agricole français vers une agriculture biologique régénérative, qui replace le vivant au cœur des fermes, tout en contribuant au stockage du carbone dans les sols. Elle permet aux entreprises contributrices de recevoir un crédit composite intégrant crédit carbone certifié VERRA et certificat biodiversité WWF.



L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE RÉGÉNÉRATIVE
7 pratiques clés obligatoires



AGRICULTURE BIOLOGIQUE
Zéro pesticide et engrais
de synthèse



PAS DE MONOCULTURE
Association de cultures
diversifiées



COUVERTURE
PERMANENTE
DES SOLS



REDUCTION DU TRAVAIL
DU SOL
Non-labour privilégié



RÉSEAU MYCORHIZIEN
RENFORCÉ



MAINTIEN DES
PRAIRIES
PERMANENTES



NON IRRIGATION
L'eau est utilisée avec
parcimonie

70%

DES FINANCEMENTS
SONT REVERSÉS AUX
ERMES POUR LA MISE
EN ŒUVRE DES PRATIQUES



LE DÉPLOIEMENT SUR MESURE D'UNE DIVERSITÉ D'INFRASTRUCTURES AGROÉCOLOGIQUES (IAE) DANS LES FERMES



LE SUIVI DES BÉNÉFICES CARBONE ET BIODIVERSITÉ : PROMESSE TENUE, MESURÉE ET REMESURÉE



Pour le carbone : Conformément à la certification VERRA VM0042, un carottage de sol est effectué tous les 3 ans pour valider le stockage effectif du carbone



Pour la biodiversité : Suivi du déploiement d'IAE et de l'évolution de deux populations caractéristiques des milieux agricoles - les bourdons et les vers de terre - avec des mesures à 3 et 6 ans